NOTICE D'INSTALLATION ET D'INSTRUCTIONS

Module de commande surveillé M500SA

6581 Kitimat Road, Unit 6, Mississauga, Ontario L5N-3T5
1-800-SENSOR2, Télécopieur : 905-812-0771-
www.systemsensor.ca

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension normale de fonctionnement :	15 à 32 V c.c.
Consommation maximale de courant :	6,5 mA (voyant allumé)
Courant de fonctionnement :	350 µA max., 1 communication toutes les 5 secondes; résistance FDL de 47 K; 485 µA max. (communication établie, circuit d'avertisseurs (NAC) court-circuité
Perte en ligne max. sur circuit NAC :	4 V c.c.
Tension d'alimentation externe (entre bornes T3 et T4)	
Maximum (NAC) :	régulée, 24 V c.c.
Maximum (haut-parleurs) :	70,07 V efficaces, 50 W
Courant max. sur circuit NAC :	3A pour système à câblage de classe B; 2 A pour la classe A
Température ambiante :	32 ˚F à 120 ˚F (0 ˚C à 49 ˚C)
Humidité ambiante :	10 % à 93 % sans condensation
Dimensions :	$4^1/_2$ po H x 4 po L x $1^1/_4$ po P (se monte sur une boîte carrée de 4 po sur $2^1/_8$ po de profondeur.)
Accessoires :	Boîte électrique SMB500; barrière CB500

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

Les renseignements qui suivent constituent un guide succinct d'installation. Pour obtenir des renseignements détaillés sur le système, consulter le manuel d'installation du panneau de commande. S'il est prévu d'installer le module dans un système existant, informer la personne responsable du système et les autorités locales que le système sera temporairement hors service. Mettre le panneau de commande hors tension avant d'installer les modules.

AVIS : Remettre le présent manuel au propriétaire/utilisateur de ce matériel.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le module de commande surveillé M500SA est prévu pour les systèmes intelligents à 2 fils dans lesquels l'adresse de chaque module est sélectionnée au moyen des commutateurs rotatifs à 10 positions intégrés. Ce module sert à commuter une source externe de courant, qui peut être une source c.c. ou un ampli. audio (de 80 V eff. max.), sur des appareils de signalisation. Le module surveille aussi le câblage des charges connectées et indique leur état au panneau en tant que NORMAL, OUVERTURE ou COURT-CIRCUIT. Le M500SA a deux paires de points de branchement de sortie, permettant de brancher un câblage tolérant aux défauts, ainsi qu'un témoin lumineux commandé par le panneau de commande. On peut utiliser le module M500SA pour remplacer un module M500CA configuré pour un fonctionnement avec câblage surveillé.

COMPATIBILITÉ

Pour qu'il fonctionne correctement, ce module doit être raccordé à un panneau de commande compatible.

FIGURE 1. COMMANDES ET TÉMOINS LUMINEUX

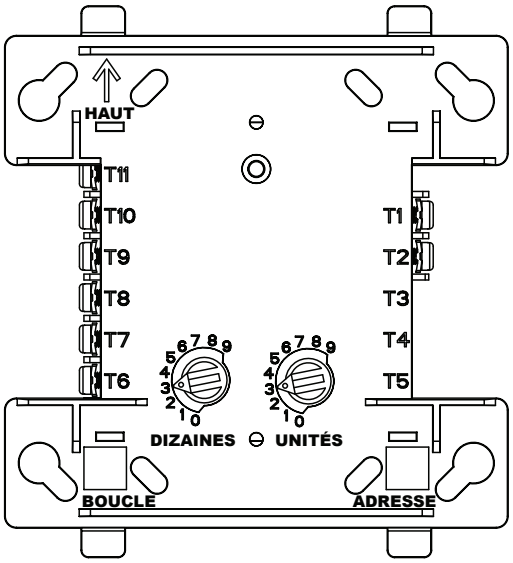

MONTAGE

Le module M500SA se monte directement sur une boîte carrée de 4 po (Fig. 2A) et de $2^1/_8$ po min. de profondeur. On peut aussi se procurer auprès de System Sensor des boîtes électriques pour montage en saillie (SMB500).

FIGURE 2A. MONTAGE DU MODULE

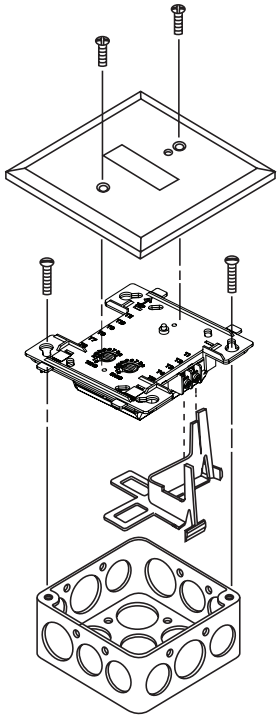

FIGURE 2B. AVEC BARRIÈRE

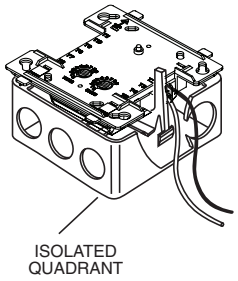

CÂBLAGE

REMARQUE : Tout le câblage doit être conforme aux codes et règlements pertinents. Lorsqu'on utilise des modules de commande dans des circuits à courant non limité, il faut utiliser la barrière CB500 pour satisfaire aux exigences UL de séparation entre les bornes et le câblage qui sont à courant limité et ceux qui ne le sont pas. La barrière doit être placée dans une boîte de jonction de 4 po x 4 po x $2^1/_8$ po, et le module doit être placé dans la barrière et fixé à la boîte de jonction (Fig. 2A). Le câblage à courant limité doit être placé dans la section isolée de la barrière (Fig. 2B).

1. Poser le câblage du module conformément aux dessins d'installation et aux schémas de câblage appropriés.
2. Régler l'adresse sur le module selon les dessins d'installation.
3. Fixer le module sur la boîte électrique (fournie par l'installateur), comme montré sur la figure 2A.

FIGURE 3. CONFIGURATION TYPIQUE DE CIRCUIT D'AVERTISSEURS (NAC), NFPA STYLE Y:

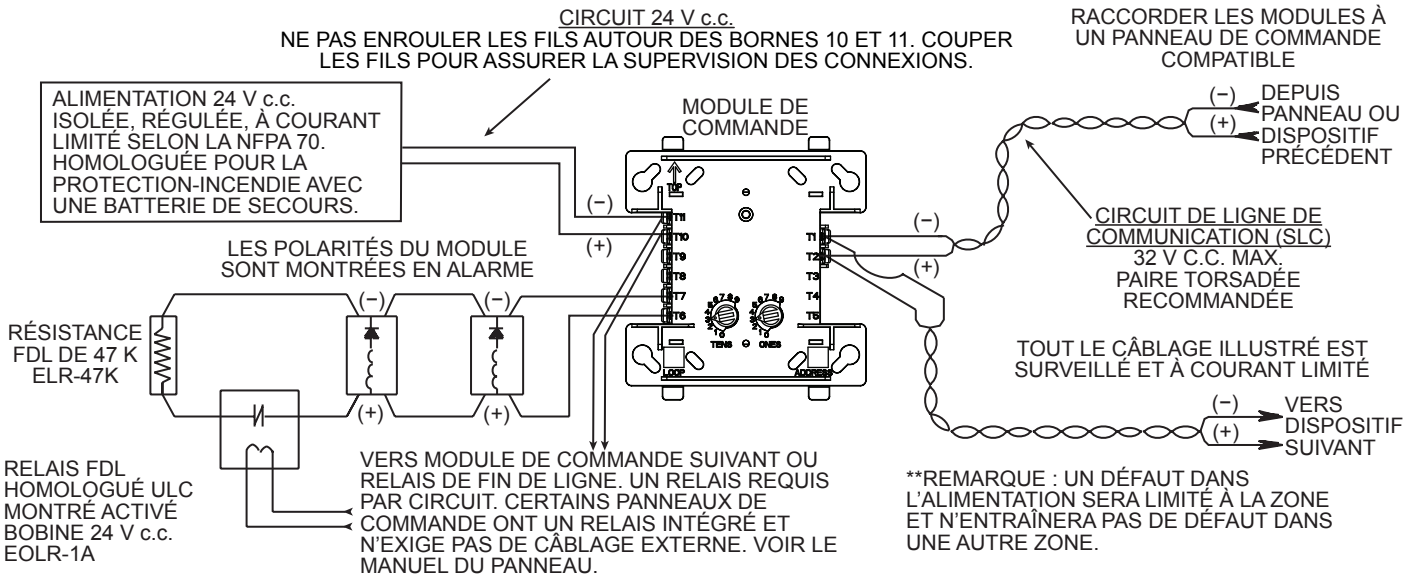
CIRCUIT 24 V c.c.
NE PAS ENROULER LES FILS AUTOUR DES BORNES 10 ET 11. COUPER LES FILS POUR ASSURER LA SUPERVISION DES CONNEXIONS.
RACCORDER LES MODULES À UN PANNEAU DE COMMANDE COMPATIBLE
ALIMENTATION 24 V c.c. ISOLÉE, RÉGULÉE, À COURANT LIMITÉ SELON LA NFPA 70. HOMOLOGUÉE POUR LA PROTECTION-INCENDIE AVEC UNE BATTERIE DE SECOURS.
MODULE DE COMMANDE
(−) DEPUIS PANNEAU OU (+) DISPOSITIF PRÉCÉDENT
LES POLARITÉS DU MODULE SONT MONTRÉES EN ALARME
CIRCUIT DE LIGNE DE COMMUNICATION (SLC) 32 V C.C. MAX. PAIRE TORSADÉE RECOMMANDÉE
RÉSISTANCE FDL DE 47 K ELR-47K
TOUT LE CÂBLAGE ILLUSTRÉ EST SURVEILLÉ ET À COURANT LIMITÉ
(−) VERS (+) DISPOSITIF SUIVANT
RELAIS FDL HOMOLOGUÉ ULC MONTRÉ ACTIVÉ BOBINE 24 V c.c. EOLR-1A
VERS MODULE DE COMMANDE SUIVANT OU RELAIS DE FIN DE LIGNE. UN RELAIS REQUIS PAR CIRCUIT. CERTAINS PANNEAUX DE COMMANDE ONT UN RELAIS INTÉGRÉ ET N'EXIGE PAS DE CÂBLAGE EXTERNE. VOIR LE MANUEL DU PANNEAU.
**REMARQUE : UN DÉFAUT DANS L'ALIMENTATION SERA LIMITÉ À LA ZONE ET N'ENTRAÎNERA PAS DE DÉFAUT DANS UNE AUTRE ZONE.

C0913-05

FIGURE 4. CONFIGURATION TYPIQUE DE CIRCUIT D'AVERTISSEURS (NAC) TOLÉRANT AUX DÉFAUTS, NFPA STYLE Z:

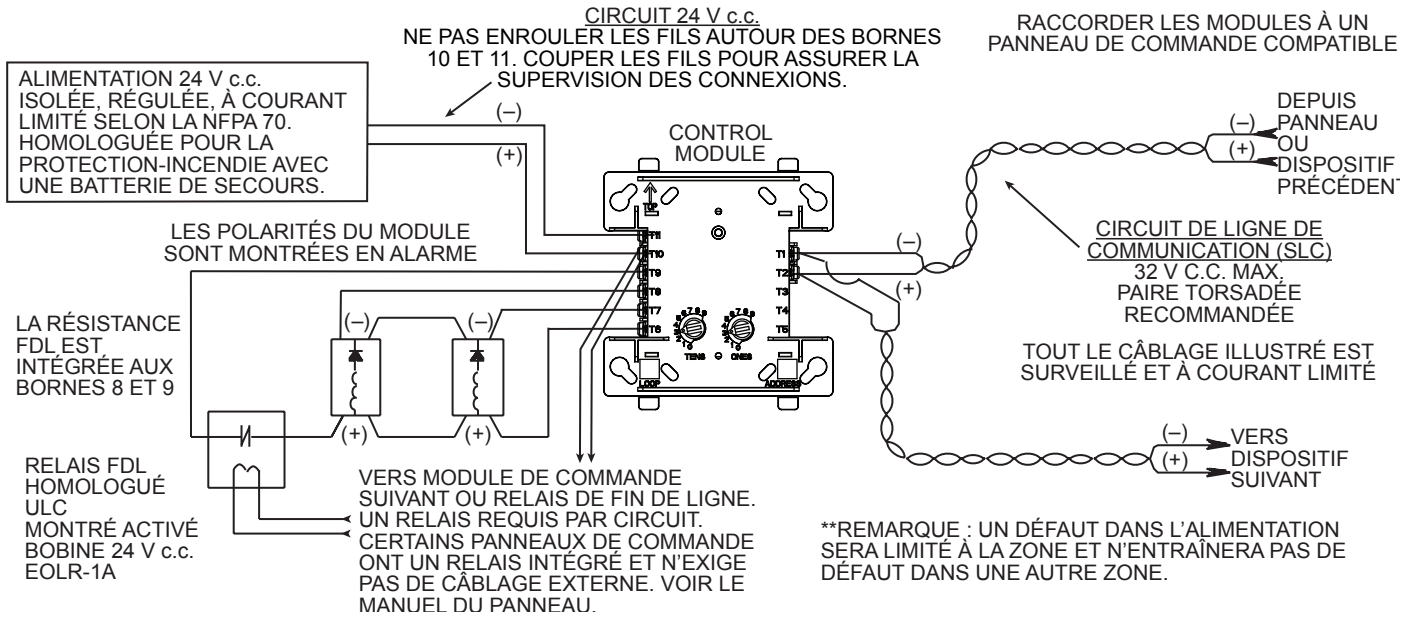
CIRCUIT 24 V c.c.
NE PAS ENROULER LES FILS AUTOUR DES BORNES 10 ET 11. COUPER LES FILS POUR ASSURER LA SUPERVISION DES CONNEXIONS.
RACCORDER LES MODULES À UN PANNEAU DE COMMANDE COMPATIBLE
ALIMENTATION 24 V c.c. ISOLÉE, RÉGULÉE, À COURANT LIMITÉ SELON LA NFPA 70. HOMOLOGUÉE POUR LA PROTECTION-INCENDIE AVEC UNE BATTERIE DE SECOURS.
CONTROL MODULE
DEPUIS PANNEAU OU DISPOSITIF PRÉCÉDENT
LES POLARITÉS DU MODULE SONT MONTRÉES EN ALARME
CIRCUIT DE LIGNE DE COMMUNICATION (SLC) 32 V C.C. MAX. PAIRE TORSADÉE RECOMMANDÉE
LA RÉSISTANCE FDL EST INTÉGRÉE AUX BORNES 8 ET 9
TOUT LE CÂBLAGE ILLUSTRÉ EST SURVEILLÉ ET À COURANT LIMITÉ
(−) VERS (+) DISPOSITIF SUIVANT
RELAIS FDL HOMOLOGUÉ ULC MONTRÉ ACTIVÉ BOBINE 24 V c.c. EOLR-1A
VERS MODULE DE COMMANDE SUIVANT OU RELAIS DE FIN DE LIGNE. UN RELAIS REQUIS PAR CIRCUIT. CERTAINS PANNEAUX DE COMMANDE ONT UN RELAIS INTÉGRÉ ET N'EXIGE PAS DE CÂBLAGE EXTERNE. VOIR LE MANUEL DU PANNEAU.
**REMARQUE : UN DÉFAUT DANS L'ALIMENTATION SERA LIMITÉ À LA ZONE ET N'ENTRAÎNERA PAS DE DÉFAUT DANS UNE AUTRE ZONE.

C0914-05

FIGURE 5. CÂBLAGE TYPIQUE POUR LA COMMUTATION ET LA SUPERVISION DE HAUT-PARLEURS, NFPA STYLE Y:

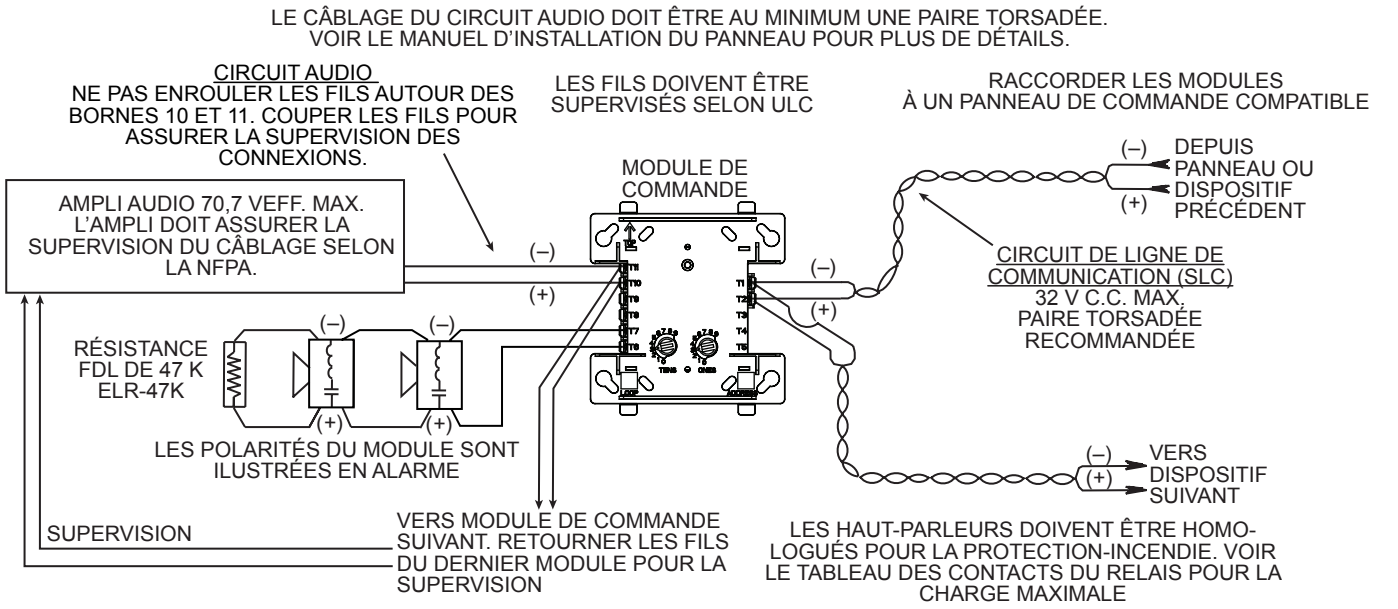
LE CÂBLAGE DU CIRCUIT AUDIO DOIT ÊTRE AU MINIMUM UNE PAIRE TORSADÉE.
VOIR LE MANUEL D'INSTALLATION DU PANNEAU POUR PLUS DE DÉTAILS.
CIRCUIT AUDIO
NE PAS ENROULER LES FILS AUTOUR DES BORNES 10 ET 11. COUPER LES FILS POUR ASSURER LA SUPERVISION DES CONNEXIONS.
LES FILS DOIVENT ÊTRE SUPERVISÉS SELON ULC
RACCORDER LES MODULES À UN PANNEAU DE COMMANDE COMPATIBLE
AMPLI AUDIO 70,7 VEFF. MAX. L'AMPLI DOIT ASSURER LA SUPERVISION DU CÂBLAGE SELON LA NFPA.
MODULE DE COMMANDE
(–)
DEPUIS PANNEAU OU DISPOSITIF PRÉCÉDENT
(+)
CIRCUIT DE LIGNE DE COMMUNICATION (SLC)
32 V C.C. MAX.
PAIRE TORSADÉE RECOMMANDÉE
RÉSISTANCE FDL DE 47 K ELR-47K
LES POLARITÉS DU MODULE SONT ILUSTRÉES EN ALARME
VERS DISPOSITIF SUIVANT
SUPERVISION
VERS MODULE DE COMMANDE SUIVANT. RETOURNER LES FILS DU DERNIER MODULE POUR LA SUPERVISION
LES HAUT-PARLEURS DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS POUR LA PROTECTION-INCENDIE. VOIR LE TABLEAU DES CONTACTS DU RELAIS POUR LA CHARGE MAXIMALE
*REMARQUE : UN DÉFAUT DANS L'ALIMENTATION SERA LIMITÉ À LA ZONE ET N'ENTRAÎNERA PAS DE DÉFAUT DANS UNE AUTRE ZONE.

C0915-03

FIGURE 6. CÂBLAGE TYPIQUE TOLÉRANT AUX DÉFAUTS POUR LA COMMUTATION ET LA SUPERVISION DE HAUT-PARLEURS, NFPA STYLE Z:

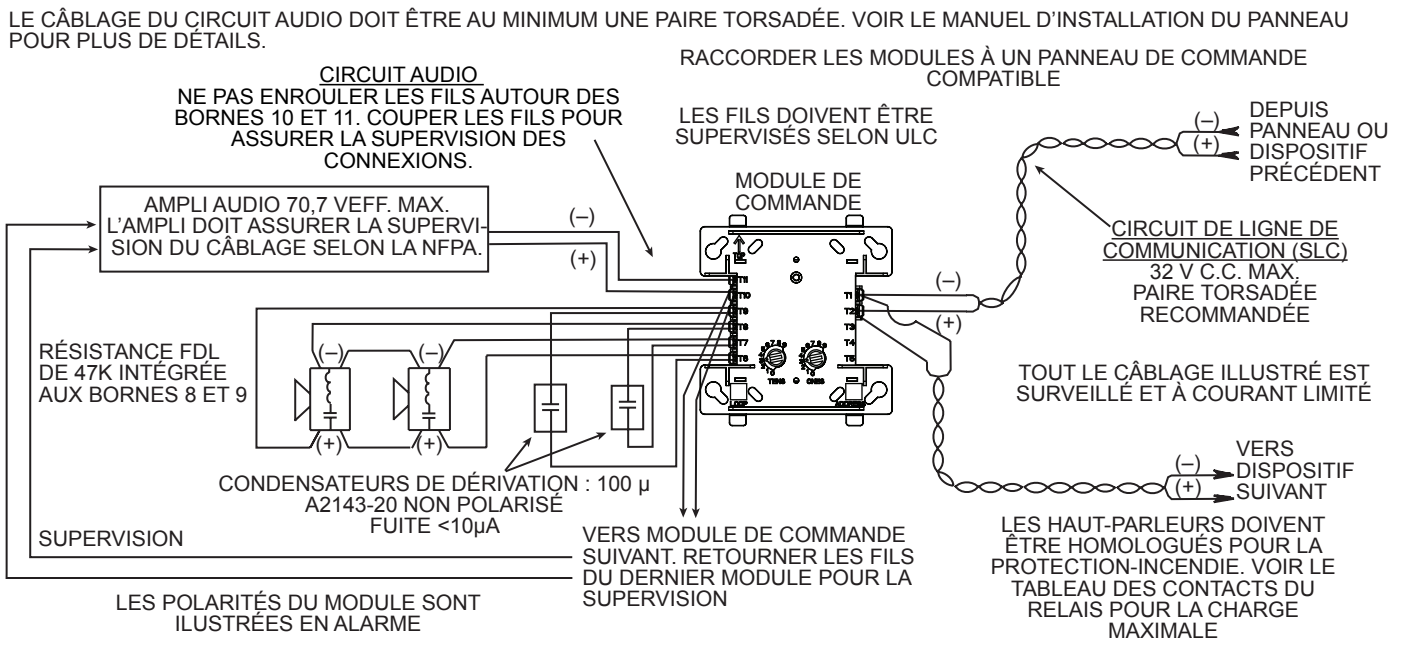
LE CÂBLAGE DU CIRCUIT AUDIO DOIT ÊTRE AU MINIMUM UNE PAIRE TORSADÉE. VOIR LE MANUEL D'INSTALLATION DU PANNEAU POUR PLUS DE DÉTAILS.
RACCORDER LES MODULES À UN PANNEAU DE COMMANDE COMPATIBLE
CIRCUIT AUDIO
NE PAS ENROULER LES FILS AUTOUR DES BORNES 10 ET 11. COUPER LES FILS POUR ASSURER LA SUPERVISION DES CONNEXIONS.
LES FILS DOIVENT ÊTRE SUPERVISÉS SELON ULC
AMPLI AUDIO 70,7 VEFF. MAX. L'AMPLI DOIT ASSURER LA SUPERVISION DU CÂBLAGE SELON LA NFPA.
MODULE DE COMMANDE
(–)
DEPUIS PANNEAU OU DISPOSITIF PRÉCÉDENT
(+)
CIRCUIT DE LIGNE DE COMMUNICATION (SLC)
32 V C.C. MAX.
PAIRE TORSADÉE RECOMMANDÉE
RÉSISTANCE FDL DE 47K INTÉGRÉE AUX BORNES 8 ET 9
TOUT LE CÂBLAGE ILLUSTRÉ EST SURVEILLÉ ET À COURANT LIMITÉ
VERS DISPOSITIF SUIVANT
CONDENSATEURS DE DÉRIVATION : 100 µ A2143-20 NON POLARISÉ FUITE <10µA
SUPERVISION
VERS MODULE DE COMMANDE SUIVANT. RETOURNER LES FILS DU DERNIER MODULE POUR LA SUPERVISION
LES HAUT-PARLEURS DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS POUR LA PROTECTION-INCENDIE. VOIR LE TABLEAU DES CONTACTS DU RELAIS POUR LA CHARGE MAXIMALE
LES POLARITÉS DU MODULE SONT ILUSTRÉES EN ALARME
*REMARQUE : UN DÉFAUT DANS L'ALIMENTATION SERA LIMITÉ À LA ZONE ET N'ENTRAÎNERA PAS DE DÉFAUT DANS UNE AUTRE ZONE.

C0916-03

⚠ MISE EN GARDE

Tous les contacts de relais sont expédiés en position de veille (ouverts), mais ils peuvent avoir basculé (s'être fermés) pendant le transport. Pour s'assurer que les contacts sont dans la bonne position, établir la communication entre le module et le panneau avant de raccorder les circuits asservis au module.

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS

System Sensor garantit ce module, sous réserve de conditions normales d'usage et de service, contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pendant trois ans à compter de la date de fabrication. Cette garantie constitue la seule et unique garantie donnée par System Sensor. Aucun agent, représentant, détaillant ou employé de System Sensor n'est autorisé à étendre ou à modifier les termes de cette garantie. Sous le couvert de cette garantie, l'obligation de System Sensor se limite à la réparation ou au remplacement de tout composant du module qui présenterait un vice de fabrication ou de matériaux, dans des conditions normales d'usage et de service, pendant une période de trois ans à compter de la date de fabrication.

Pour bénéficier de la garantie, composer le numéro d'appel sans frais de System Sensor 1-800-SENSOR2 (736-7672) pour obtenir un numéro d'autorisation de retour (A.R.), puis expédier le module défectueux, en port prépayé, à l'adresse suivante : System Sensor, Service des réparations, A.R. no _____ 6581 Kitimat Rd, Unité 6, Mississauga (Ontario) L5N 3T5. Joindre une note décrivant le défaut et sa cause probable. System Sensor n'est pas tenue de remplacer ou de réparer les appareils dont la défectuosité résulte d'un usage abusif ou impropre ou de modifications apportées après la date de fabrication. System Sensor n'est en aucun cas responsable de dommages consécutifs ou indirects découlant d'un manquement à cette garantie ou à toute autre garantie, explicite ou implicite, même si la perte ou les dommages résultent de la négligence ou de la faute de System Sensor. En vertu de la législation en vigueur, cette limitation ou exclusion des dommages consécutifs ou indirects peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et il se peut aussi que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur.

©2007 System Sensor